

Organisé par le Wine bar sur le port de Saint-Laurent du Var, et avec le soutien de ses partenaires, ce concours exclusivement réservé aux amateurs se déroulera au sein de l'établissement, dans le cadre de nos soirées Karaoké, 2 mercredis par mois, et ce à partir du 12 Février 2020.

*\*...Règlement téléchargeable sur la page FaceBook « Le tremplin des artistes » \**

## **A** Informations personnelles



## BULLETIN D'INSCRIPTION

Type d'inscription: Individuelle:  Duo:

Adresse:

Email:

Téléphone(s):

Profession:

Adresse:

Email:

Téléphone(s):

Profession:

### **C** CANDIDAT 1:

Date et lieu de naissance:

Exercez-vous à titre rémunérateur l'activité de chanteur ?

NON

Nom:

Prénom:

Sexe: M  F

### **B** Choix artistiques

Titre de la chanson interprétée:

Références complètes du titre de la chanson sur youtube :

Apport personnel d'un support musical karaoké (uniquement sur clé USB en format MP4 ou AVI) ? OUI

NON

### **C** Validation de l'inscription (A remplir uniquement par l'organisateur)

Date et heure de réception du bulletin:  Droits d'inscription de 20€ réglés ? OUI  NON

- Pour être validé chaque mercredi de concours, le bulletin d'inscription doit nous être retourné dûment complété accompagné d'une photo, du ou des candidats, déposé au Wine bar

### **C** CANDIDAT

2:

Date et lieu de naissance:

Exercez-vous à titre rémunérateur l'activité de chanteur ?

NON

Nom:

Prénom:

Sexe: M  F

Nom du chanteur ou du groupe:

- Je déclare que le fait de participer au concours entraîne l'acceptation sans réserve dudit règlement, et atteste sur l'honneur par mon inscription l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.

Pour plus d'informations, retrouvez-nous sur notre page Facebook  
« Le tremplin des artistes »